

1773

Relevé des taxes de Talmont auxquelles est soumis Jean Lavigne pour 1773.

De l'anne de mil sept cans soixcante et treize 1773
sur quoy à esté *tacé* jean Lavignes sur les rolle de
la paroisse de tallemon ce pour l'anne de 1773 a
la somme de saint *sous* qui se monte au tota à la
somme de saize *sous* et six deniers

Pour *tacé*, lire taxé

De plus la veuve generaud qui est sa belle mere est *tacee* sur le rolle
de la maimé année àlla somme de dix *sous* qui se
monte a celle de trante trois *sous* dons les
deus somme se monte àlla saille de une livre dix
dix huit *sous* onze deniés sur quoy le dit Lavigne
est *tacé* sur les rolle de l'anné de 1773 le tout se monte a
alla somme de deux livres neuf *sous* six deniers

Les sols sont appelés *sous*.

De l'anne de mil sept Cans soixcante & treize 1773
sur quoy à esté *tacé* jean Lavignes sur les rolle de
la paroisse de Tallemon ce pour l'anne de 1773 a
la somme de saint ~~soix~~ *sous* qui se monte autota à la
somme de saize *sous* & six deniers
de plus la veuve ^{qui est sa belle mere} generaud est *tacee* sur le rolle
de l'annee innee àlla somme de dix *sous* qui se
monte a celle de trante trois *sous* dons les
deus somme se monte àlla saille de une livre dix
dix huit *sous* onze deniers sur quoy le dit Lavigne
est *tacé* sur les rolle de l'annee de 1773 le tout se monte a
alla somme de deux livres neuf *sous* six deniers